

COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

YORBEAU CRÉE UNE SOCIÉTÉ DÉDIÉE AUX MÉTAUX DE BASE

Montréal, le 13 octobre 2026 – Les Ressources Yorbeau inc. (« **Yorbeau** » ou la « **Société** ») (TSX : YRB) a le plaisir d'annoncer la création d'une nouvelle filiale en propriété exclusive nommée « Chibougamau Metals Inc. » (« **CMI** »). Cette entité sera dirigée par Terry Kocisko, à titre de chef de la direction, et par George Bodnar Jr., à titre de président et chef de la direction financière. Conçue pour valoriser la propriété Scott Lake (la « **Propriété** »), CMI agira en tant que véhicule autonome dédié exclusivement au développement de la Propriété.

Le projet Scott Lake est situé dans la région de Chibougamau, à environ 20 km à l'ouest de la ville du même nom. La Propriété comprend trois (3) blocs distincts : les claims Ouje, le bloc Thundermin et le bloc Scott-Diagold. La direction se réjouit des perspectives de mieux délimiter la minéralisation déjà identifiée dans le rapport conforme au Règlement 43-101 (disponible sur notre site Web) en accélérant les travaux d'exploration. À cette fin, nous avons également retenu les services de SLR Consulting (www.slrconsulting.com), un expert technique de confiance à l'échelle mondiale dans le secteur minier, afin d'obtenir des recommandations techniques pour notre futur programme d'exploration et de mettre à jour les ressources métalliques en fonction des prix actuels du marché des matières premières. Nous communiquerons d'autres mises à jour au fur et à mesure de l'avancement du projet.

Création de CMI

En lien avec sa création, la Société compte explorer des alternatives financières pour CMI. De plus amples détails, notamment quant à la participation de la Société dans CMI à la clôture de tout financement de cette nature, seront publiés au fur et à mesure de l'avancement du dossier.

La clôture de la transaction, les modalités précises et la contrepartie pour la cession de la Propriété à CMI sont assujetties à certaines conditions, incluant la finalisation d'analyses de structuration juridique et fiscale; la finalisation de l'analyse financière; la définition de la structure et du montant du financement de CMI; la définition des modalités finales de la transaction; la mise en place du conseil d'administration et de l'équipe de direction de CMI; et les autorisations réglementaires requises. Il ne peut être garanti que les titres de CMI seront inscrits à la cote d'une bourse.

À propos de Les Ressources Yorbeau inc.

Les Ressources Yorbeau inc. est une société ouverte canadienne (TSX : YRB) active dans le secteur de l'exploration de l'or et des métaux de base au Québec, Canada. La Société se concentre sur la recherche d'un partenaire pour explorer et mettre davantage en valeur son gisement de zinc et cuivre à Scott Lake près de Chibougamau, au Québec (voir le rapport technique conforme au Règlement 43-101 de Yorbeau daté du 6 décembre 2017 intitulé « *Technical Report on the Preliminary Economic Assessment for the Scott Lake Project, Northwestern Québec, Canada* », disponible sous le profil de la Société sur SEDAR+ au www.sedarplus.ca). Yorbeau bénéficiera également des fonds nécessaires pour explorer ses propriétés situées dans la région de Détour, Joutel et Selbaie, au nord-ouest du Québec. Ces propriétés comprennent la propriété Beschefer qui est adjacente au gisement de métaux communs B-26 actuellement exploré par Abitibi Métaux Corp. et la propriété Selbaie-Ouest adjacente à Soquem (propriété Wagosic) où elles recoupent actuellement des valeurs de métaux communs le long de l'horizon de la mine Selbaie. Des renseignements additionnels concernant la Société sont disponibles sur son site web au www.yorbeauresources.com.

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Terry J. Kocisko
Chef de la direction
Les Ressources Yorbeau inc.
tkocisko@yorbeauresources.com
Téléphone : 514 384-2202
Sans frais en Amérique du Nord : 1 855 384-2202

Déclarations prospectives : à l'exception des déclarations de faits historiques, toutes les déclarations contenues dans le présent communiqué, notamment les déclarations concernant la création de CMI et de la cession de la Propriété à CMI, la direction de CMI, la capacité de CMI de valoriser la Propriété, le futur programme d'exploration de la Société ou de CMI et la mise à jour de l'estimation des ressources minérales de la Propriété, le financement éventuel de CMI et la conservation par la Société d'une participation dans CMI, l'obtention des autorisations réglementaires requises, l'inscription de titres de CMI à la cote d'une bourse, et toute déclaration concernant les plans et objectifs futurs de la Société et de CMI sont des déclarations prospectives qui comportent des risques et des incertitudes importants. Ces risques et incertitudes comprennent, notamment, le risque que la transaction ne soit pas réalisée selon les modalités ou dans les délais envisagés, voire pas du tout, l'issue des analyses de structuration juridique, fiscale et financière, la disponibilité de financement pour CMI à des conditions raisonnables, voire pas du tout, l'obtention des autorisations réglementaires requises, l'incapacité à réaliser les avantages attendus de la transaction, les résultats des travaux d'exploration et l'exactitude des estimations de ressources minérales, les fluctuations des prix des matières premières et des marchés financiers, et le risque que la Propriété ne soit pas mise en valeur en temps opportun, voire pas du tout. Rien ne garantit que de telles déclarations s'avéreront précises; les résultats réels et les événements futurs pourraient différer sensiblement de ceux anticipés dans ces déclarations. Yorbeau décline toute obligation de mettre à jour ces déclarations prospectives, sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.